

Procédure interdisciplinaire prévention et contrôle de l'infection

PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT AVEC UNE INFECTION A NOROVIRUS

Acteurs dans cette procédure : service prévention et contrôle de l'infection (PCI) ; service propreté et hygiène, laboratoire bactériologie, service maladies infectieuses ; infirmiers(ères) responsables d'unité de soins, chef(fe)s de clinique d'unité

Concernés par la procédure : tous les services cliniques hospitaliers des HUG

Auteurs : M.-N Chraïti, isc, V. Sauvan, isc, D. Scalia Perreard, isc, service PCI

Responsable : Dr. W. Zingg, médecin adjoint, service PCI

Approbation : Prof. P. Gasche Soccal, présidente, commission de l'infection ; Prof. D. Pittet, médecin chef de, service PCI ; Dre M.-J. Roulin, direction des soins

Date de mise en application : décembre 2012

dernière mise à jour : janvier 2019

Avertissement	Référer à la procédure « Prise en charge d'une épidémie de gastro-entérite d'origine virale » si deux patients, et plus, sont suspects d'être infectés par Norovirus en même temps
Pathogène	Les Norovirus sont des virus de la famille des Calciviridae. Ils sont à l'origine de gastro-entérites (généralement accompagnées de diarrhées et de vomissements) dans la communauté mais également en milieu hospitalier
Modes de transmission	La transmission du virus se fait par voie oro-fécale, lors de contacts directs ou indirects par l'intermédiaire des mains, d'objets et de surfaces contaminés. La transmission par gouttelettes émises lors des vomissements est aussi évoquée La contagiosité est très élevée. Il est estimé que des diarrhées profuses contiennent en moyenne 1 million de particules virales par ml de selles et que des vomissements peuvent en contenir jusqu'à trois fois plus. Or, il suffit de moins de 10 particules virales pour infecter un sujet. Les personnes infectées par un Norovirus sont contagieuses à partir du moment où elles commencent à se sentir malades jusqu'à trois jours au moins après la fin des symptômes
Recherche microbiologique	Un échantillon de selles est prélevé sur ordre médical et envoyé au laboratoire de virologie La requête s'effectue dans l'application RequeteLabo : <i>Virologie > selles > Panel virus gastroentériques</i> , en complétant les champs qui s'appliquent à la demande et à la situation du patient
Prévention de la transmission Mesures de base Mesures spécifiques Autre	Application de l'hygiène des mains et des mesures de base selon leurs indications <ul style="list-style-type: none"> L'hygiène des mains par lavage au savon et à l'eau est pratiquée lorsque les professionnels quittent l'environnement et la chambre du patient L'hygiène des mains par lavage au savon et à l'eau est pratiquée par le patient après être allé « aux toilettes » et avant de manger En complément, application des Mesures spécifiques CONTACT et GOUTTELETTES en chambre individuelle avec cabinet de toilette dédié <ul style="list-style-type: none"> Lorsque la chambre individuelle ne comporte pas de sanitaires attenants et en cas de regroupement des patients, une chaise d'aisance ou un vase avec couvercle est dédié au patient pendant toute la durée de la maladie Disposer en chambre le matériel nécessaire aux soins du patient uniquement (pas de réserve de matériel en chambre) Les visites sont limitées à 2 personnes en même temps. Les visiteurs sont informés des mesures de précautions à respecter
Déplacement patient	Les déplacements du patient symptomatique hors de sa chambre doivent être limités à des indications médicales impératives (les soins de réadaptation hors de la chambre sont suspendus, les prises de repas se font en chambre, le patient ne fréquente pas des lieux communs tel que les couloirs, les loggias, la cafétéria, etc.) Si le déplacement hors de la chambre est inévitable : <ul style="list-style-type: none"> Les draps, les fourres d'oreiller et de duvet, le linge de corps hôpital sont changés et propres à cette occasion ; les pansements sont propres et occlusifs ; les lits / fauteuils, les statifs, etc. sont désinfectés au Tristel Fuse for Surface avant de sortir de la chambre Le patient porte un masque médical, dans la mesure du possible Si le déplacement se fait au bloc opératoire : <ul style="list-style-type: none"> Programmer le passage au bloc en fin de programme opératoire et en concertation avec l'équipe du bloc opératoire ; éviter autant que possible le transit en salle de réveil Une information appropriée est donnée aux professionnels soignants des services récepteurs, notamment en matière d'entretien des dispositifs médicaux et de l'environnement (voir ci-dessous) Les transferts entre établissements, services médicaux et unités de soins ne sont pas recommandés pendant la durée de la maladie

<p>Entretien environnement Quotidien Au départ du patient ou à la levée des Mesures spécifiques</p>	<p>Le produit désinfectant de choix à utiliser, en l'absence d'incompatibilité, est le Tristel Fuse for Surface (pour sa préparation et son emploi, référer à http://vigigerme.hug-ge.ch/sites/vigigerme/files/documents/procedures/listedetergentsdesinfectantslug.pdf).</p> <p>Bio-nettoyage quotidien (1x par jour <u>au minimum</u>), et au départ du patient selon les directives de base pour le nettoyage aux HUG</p> <p>Le bio-nettoyage avec le Tristel Fuse for Surface peut s'étendre à l'ensemble de l'unité (sanitaires, couloirs, loggias, salles de traitement, etc.) selon l'ampleur de l'épidémie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le collaborateur en charge de l'entretien de l'environnement revêt l'équipement de protection individuelle relatif aux Mesures spécifiques appliquées • Avant l'entretien au départ du patient, les rideaux privatifs sont déposés (demande auprès de http://stdl.hcuge.ch/que_faisons_nous/rideaux.html) • A la fin de l'entretien quotidien et au départ du patient, les chiffons et textiles sont directement évacués au linge sale <p><u>Lieux d'accueil transitoires</u> (radiologie, clinique dentaire, ambulance, etc.) : toutes les surfaces avec lesquelles le patient est entré en contact doivent être désinfectées au Tristel Fuse for Surface (pour la préparation et l'emploi : http://vigigerme.hug-ge.ch/sites/vigigerme/files/documents/procedures/listedetergentsdesinfectantslug.pdf), ainsi que tout le matériel d'équipement utilisé par le professionnel au cours de sa prestation. Cette désinfection est à charge du prestataire de soins</p> <ul style="list-style-type: none"> • A la fin de l'entretien des surfaces, les chiffons et textiles sont directement évacués au linge sale
<p>Entretien dispositifs médicaux (DMx)</p>	<p>Dédier le matériel au patient jusqu'à la levée des Mesures spécifiques (généralement au départ du patient) : appareil à tension, stéthoscope, statif, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désinfection de toutes les surfaces des DMx non critiques (appareil à tension, stéthoscope, statif, etc.) et autres matériels d'équipements avant d'être sortis de la chambre • Les DMx à traiter par immersion ou en laveur désinfecteur sont <u>directement</u> déposés dans le bac rempli de solution détergente-désinfectante ou dans le laveur désinfecteur à la sortie de chambre
<p>Evacuation Linge Plateaux de repas Vaisselle</p>	<p>Un chariot à linge sale est dédié au patient et laissé dans la chambre</p> <p>L'évacuation du linge suit la filière standard de la Centrale de traitement du linge HUG directement à sa sortie de la chambre</p> <p>Le plateau repas est sorti de la chambre et déposé <u>directement</u> dans le chariot à destination de la cuisine centrale. Les verres à boisson et gobelets de distribution des médicaments sont prétraités en chambre comme DMx immergeables après usage, s'ils ne sont pas à usage unique</p>
<p>Elimination Déchets Excreta Matériel</p>	<p>L'élimination des déchets suit les filières réglementées</p> <p>Les urines, les selles et les vomissements sont éliminées par le laveur-désinfecteur à déjections humaines, lorsque le patient les W.-C. ne peuvent pas être utilisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les vases ou les pots des chaises d'aisance sont désinfectés au Tristel Fuse for Surface après être passés au laveur-désinfecteur à déjections humaines <p>Au départ du patient ou à la levée des Mesures spécifiques le matériel à usage unique se trouvant dans la chambre, utilisé ou non, est éliminé</p>
<p>Levée des Mesures spécifiques</p>	<p>Les Mesures spécifiques sont levées sur prescription médicale, 72 heures au minimum après le retour des selles moulées</p> <p>La signalisation des Mesures spécifiques sur la porte de la chambre, le lit et autre support est retirée une fois l'entretien au départ du patient achevé ou à la levée des Mesures spécifiques</p>